

Décision SG/RH/PRC n° 26/007

Décision

Fixant, au titre de l'année 2026, la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves du concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie

La présidente-directrice générale de Météo France,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours interne d'accès au corps des ingénieurs des travaux de la météorologie;

Vu la décision du 5 décembre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie,

DECIDE :

Article unique

Les cinq candidats dont les noms figurent ci-dessous, sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie ouvert par décision susvisée :

- BOUHOURS Claire
- LEFEUVRE François
- MIREBEAU Aurélien
- RICHARD Benjamin
- SOULIER Matéo

Fait à Saint-Mandé, le 16 mars 2026

Pour la présidente-directrice générale
Et par délégation,
La directrice adjointe des ressources humaines